



HAL
open science

Trente ans d'agriculture bretonne 1950-1980

Claude Broussolle, Pierre Daucé, Paul Houée, Chrisian Mouchet

► **To cite this version:**

Claude Broussolle, Pierre Daucé, Paul Houée, Chrisian Mouchet. Trente ans d'agriculture bretonne 1950-1980. Sciences Agronomiques Rennes, 1984, 2, 25 p. hal-01893930

HAL Id: hal-01893930

<https://hal.science/hal-01893930v1>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

TRENTE ANS D'AGRICULTURE BRETONNE 1950–1980

C. BROUSSOLLE*, P. DAUCE*, P. HOUÉE*, C. MOUCHET**

* INRA, Station d'Économie et Sociologie Rurales,

** ENSA, Chaire d'Économie Rurale,

65, Rue de St-Brieuc - 35402 RENNES CEDEX

Au terme de trente années d'un développement exceptionnellement rapide, l'agriculture bretonne s'interroge : elle a accompli un effort remarquable de progression technique et d'organisation économique qui lui donne la première place parmi les régions françaises. Cependant certains espoirs qui avaient été placés dans le progrès, la modernisation, se sont trouvés déçus ; des difficultés nouvelles sont apparues. Aujourd'hui des positions différentes se font jour chez les producteurs qui, à l'extrême, peuvent se schématiser ainsi : d'un côté ceux qui pensent qu'il faut poursuivre le mouvement, c'est-à-dire accroître la productivité, poursuivre la sélection et la concentration, s'imposer dans la lutte pour la conquête des marchés mondiaux ; de l'autre, ceux pour qui il est temps de changer ce mode de développement, de s'organiser dans une économie moins gaspilleuse et moins fragile. Il y a bien là matière à débat : la réussite de ce qu'il est convenu d'appeler le "modèle breton" est quelque peu ternie par les limites et les risques qui lui sont inhérents.

L'économie agricole bretonne se caractérise depuis deux ou trois décennies par une forte croissance de la production, liée à un mouvement de spécialisation, d'intensification, de concentration et de capitalisation particulièrement accentué. Une telle évolution, qui n'est pas indépendante des modifications d'ensemble de l'activité économique régionale et nationale, s'est réalisée également à des degrés divers et sous des formes variées ailleurs en France. Elle possède cependant en Bretagne une spécificité certaine.

Nous nous proposons ici de présenter de manière simplifiée quels sont les essentiels changements de l'agriculture bretonne depuis environ trente ans, d'en dégager les principaux mécanismes, de faire apparaître quels en sont les atouts et les insuffisances¹. Une connaissance précise et rigoureuse des transformations passées et des forces sociales et économiques qui les ont impulsées peut donner les moyens d'être moins dépourvu face aux incertitudes de l'avenir ; cependant, cette analyse ne sera que partielle, dans la mesure où elle insiste davantage sur les structures et les variables comptables que sur l'explication par les prix.

1 – L'AGRICULTURE BRETONNE VERS 1950

C'est par comparaison avec le type d'agriculture qui prévalait en Bretagne autrefois qu'on est le mieux à même de saisir l'importance et la nature des mutations qui se sont opérées dans les différents domaines caractérisant le secteur agricole et le secteur agro-alimentaire : population et structures, moyens de production, systèmes de production et productions, revenus et conditions de vie, industries d'amont et d'aval.

1.1. POPULATION ET STRUCTURES

En 1950, la population agricole bretonne est encore abondante et la pression démographique élevée, bien que le processus de déclin du nombre d'agriculteurs soit déjà largement entamé, notamment chez les salariés. Ainsi, au recensement de population de 1946, on dénombre 355 000 actifs agricoles masculins (51 % de l'ensemble des actifs) et encore 302 000 en 1954 (46 % de la population active totale). Ces effectifs importants entraînent une forte densité de travailleurs à l'hectare cultivé : il faut compter environ 3 actifs, hommes et femmes, pour 10 ha de SAU*. En France, à la même époque, les agriculteurs représentent déjà moins de 30 % de la population active.

¹ Cet article est issu, sous une forme remaniée, d'un document de recherche intitulé "Scénarios pour l'agriculture bretonne, 1980–2000" INRA–ENSA, RENNES, 1983.

* La liste et la définition des sigles utilisés sont regroupés à la fin de l'article.

Une population agricole aussi nombreuse, composée (chez les hommes) pour moitié de chefs d'exploitation et pour moitié d'aides familiaux (30 %) et d'ouvriers (20 %) est employée sur des structures étroites. Les 200 000 exploitations bretonnes occupent chacune en moyenne 10 ha, alors que la SAU moyenne des exploitations françaises est de l'ordre de 14 ha. Les petites et moyennes exploitations (moins de 20 ha) représentent de loin le type le plus fréquent et les très grandes unités (50 ha ou plus) sont rarissimes : 700 en Bretagne, représentant seulement 2 % de la surface agricole.

Autre caractéristique structurelle de l'agriculture régionale de l'époque : la prédominance du fermage. D'après le RGA de 1955, seulement 39 % de la surface agricole utile bretonne relève du mode de faire-valoir direct ; en France, la proportion correspondante est de 52 %. Une analyse plus fine montrerait d'ailleurs des disparités importantes à l'intérieur même de la Bretagne.

1.2. SYSTEMES DE PRODUCTION

Dans ces petites exploitations à forte densité de population, l'organisation de la production agricole repose sur le système de polyculture-polyélevage tel qu'il s'est mis en place dans la région vers 1850—1880 et a fonctionné durant toute la première moitié du 20^e siècle. Ce système est fondé sur l'association étroite des cultures entre elles et de ces cultures avec les élevages de l'exploitation ; il correspond à une production agricole très diversifiée, peu spécialisée, totalement dépendante du sol et peu dépendante au contraire de l'extérieur¹.

Quelques chiffres illustrent ces caractéristiques d'un système qui s'est sans doute maintenu en Bretagne plus longtemps qu'ailleurs. En 1950, les céréales occupent 36 % de la surface cultivée (dont 18 % pour le blé), les pommes de terre 9 %, les cultures fourragères 28 %, (dont 12 % pour les plantes sarclées) et les prairies naturelles 23 %. Diversification et absence de spécialisation vont de pair comme le montrent les données suivantes issues du RGA de 1955 :

- 75 % des exploitations cultivent au moins 1 ha de céréales
- 94 % " " élèvent 1 ou plusieurs vaches laitières
- 70 % " " (estimation) élèvent des porcs à l'engrais
- 32 % " " élèvent 1 ou plusieurs truies.

La concentration des productions ne dépasse pas celle des superficies et reste donc très limitée : 5 exploitations sur 1000 ont un troupeau de plus de 20 vaches laitières et 1 sur 1000 élève plus de 10 truies.

1.3. PRODUCTION ET MOYENS DE PRODUCTION

La production agricole bretonne reste d'un niveau relativement peu élevé du fait sans doute de la logique de fonctionnement du système de polyculture-élevage mais aussi en raison d'une productivité physique faible : la diffusion restreinte de certains progrès techniques ne permet pas une bonne valorisation des ressources naturelles de la Bretagne ; dans les années d'après-guerre, le niveau de rendement du blé ne dépasse guère 15 q/ha et une vache laitière ne fournit en moyenne que 1200 à 1500 litres de lait par an.

En 1950, la Bretagne produit 13 millions hl de lait, 90 000 tonnes de viande de porc et 34 000 tonnes de viande bovine (veaux exclus). Une part non négligeable de la production n'est pas écoulée sur le marché mais revient à l'exploitation et à la famille. Dans le Morbihan par exemple, on a pu chiffrer à 60 % la quantité de lait et de blé qui était consommée à la ferme, à 50 % pour les pommes de terre et à 25 % pour le porc.

La structure de la production agricole finale (PAF) traduit bien la diversité de l'agriculture régionale ; les principales composantes sont en effet les suivantes : productions végétales 35 %, porcs 18 %, lait 20 %, bovins et veaux 14 %, volailles et oeufs 9 %. Dans cette production finale, les consommations intermédiaires occupent une place réduite : elles atteignent tout juste 25 % de la PAF².

¹ P. DAUCE, Y. LEON et C. GUERRIER, *L'évolution des systèmes de culture et d'élevage en Bretagne de 1850 à nos jours*, document de travail, INRA, Rennes, mai 1979.

² C. MOUCHET, *Etudes de comptabilité agricole régionale : les comptes de la Bretagne et de la Basse-Normandie de 1950 à 1975*, Thèse doctorat 3^eme cycle, Université de Rennes, 1981.

Il s'agit là de la traduction en termes comptables de la faiblesse des moyens de production achetés ; par exemple 70 000 tonnes seulement d'éléments fertilisants chimiques ont été utilisés en 1950¹. Les investissements en capital d'exploitation sont également très limités ; la traction animale demeure la règle et les acquisitions les plus courantes concernent surtout le matériel simple de labour, de travail du sol et de récolte ; moissonneuses-lieuses et batteuses ne se rencontrent que dans 10 à 15 % des exploitations.

1.4. REVENUS ET NIVEAU DE VIE

Au total la productivité du travail se révèle plutôt faible et les revenus tirés de l'activité agricole très modestes. Pour autant que de tels chiffres aient une signification, le revenu brut d'exploitation (RBE) moyen par actif familial peut être estimé en Bretagne à environ 9 000 F par an en 1950 (en équivalents francs 1980)². La réalité de la faiblesse du niveau de vie moyen des agriculteurs bretons se traduit plus concrètement à travers les statistiques de confort des habitations.

Au recensement de 1946, on compte en moyenne 1,4 pièce par logement, chaque pièce étant occupée par 2,6 personnes. A l'époque également, 49 % seulement des logements agricoles disposent de l'électricité (83 % en France) et 3 % de l'eau courante (20 % en France). En 1954, moins d'1 % des ménages agricoles possèdent une installation sanitaire, des WC intérieurs, le téléphone ou le chauffage central. Les enquêtes et monographies locales ne manquent pas, illustrant la médiocrité des conditions de vie et la dureté des conditions de travail dans la petite agriculture de polyculture-élevage.

1.5. LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Face à un secteur agricole très largement majoritaire, les industries agro-alimentaires demeurent quasiment inexistantes en tant que secteur économique "moteur". Elles sont dispersées en une multitude d'ateliers artisanaux qui travaillent pour la consommation locale, le reste de la production étant en général expédié tel quel vers la Région Parisienne et les grands marchés des régions peuplées.

A l'amont de l'agriculture, les entreprises les plus importantes sont les fabricants de machines agricoles assez nombreux en Bretagne ou dans les régions voisines. A l'aval, la transformation en est à ses balbutiements et correspond pour l'essentiel aux minoteries, beurreries et abattoirs disséminés un peu partout en Bretagne. Les produits agricoles vendus sont commercialisés pour la plupart directement sur les marchés ou par l'intermédiaire d'un réseau serré de petits commerçants et négociants divers. Quelques coopératives importantes existent déjà (Landerneau, Bretagne Méridionale...) mais elles consacrent l'essentiel de leurs activités à l'approvisionnement et à la commercialisation des céréales.

Au total, peu de choses laissent présager en 1950 que l'agriculture bretonne est à la veille de connaître des bouleversements aussi importants. Sans doute était-il impossible alors de prévoir le mouvement de modernisation qui allait conduire à l'éclatement du système traditionnel. Pourtant déjà dans les campagnes apparaissent les premiers tracteurs, se mettent en place les premiers poulaillers industriels, débutent les premières prairies temporaires, dans le même temps où l'exode agricole se poursuit et s'accélère, où les jeunes de la JAC remettent en cause les pratiques routinières de leurs parents et où les premières firmes agro-alimentaires nationales et multinationales spécialisées s'implantent en Bretagne.

2 – LES TRANSFORMATIONS PRINCIPALES DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES (1950-1980)

Au cours de cette période, l'agriculture bretonne réputée arriérée en 1950, s'est hissée au premier rang des agricultures régionales françaises. La Bretagne est à partir de 1975 la première région française pour les productions de lait, de porcs, de produits avicoles. C'est dire que les transformations de l'agriculture y ont été très profondes, plus sans doute que dans d'autres régions.

¹ 400 000 t en 1980.

² C. MOUCHET, op. cit.

2.1. CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE : L'INTENSIFICATION

De 1950 à 1980, la production agricole finale connaît une très forte croissance : en francs courants, on passe d'une valeur de 1 218 millions de francs en 1950 à 20 435 en 1980 ; en francs constants (sur la base de 1955), la production est de 1 483 millions en 1950 et de 5 615 en 1980. En trente ans, la production est donc multipliée par un coefficient de croissance d'environ 3,8. Cependant, ce quasi-quadruplement de la production ne s'est pas réalisé de façon uniforme sur l'ensemble de la période. Une observation de l'évolution annuelle¹ montre un développement en deux phases bien distinctes : la première allant de 1950 à 1961/62 et la seconde de 1962 à 1980. Le rythme de croissance est plus élevé dans la seconde que dans la première ; le "décollage" de l'agriculture bretonne par rapport aux autres régions se fait donc à partir du début des années soixante. On peut ajouter à cela que le mouvement tend à s'amplifier encore à partir de 1969/70.

Les surfaces ayant peu varié, et ne pouvant de toutes façons augmenter, quels sont les facteurs physiques qui ont permis cette croissance ? Il faut en noter deux principaux : les rendements et les effectifs d'animaux. Les rendements augmentent fortement au cours de la période, dans le domaine végétal comme dans le domaine animal, grâce aux progrès techniques et à une meilleure maîtrise des processus de production par les agriculteurs. Dans les dernières années de la décennie 1970-80, le rendement du blé tendre pour l'ensemble de la Bretagne dépasse 40 quintaux à l'hectare, avec une pointe à 50 q en 1978 ; de même, le rendement laitier augmente nettement : il atteint 2 660 litres par vache et par an en 1969 et 3 930 litres en 1980. Il faut voir là une conséquence d'une sélection génétique des animaux, mais aussi du remplacement des races peu productives par des races plus performantes (Française Frisonne Pie Noire, Holstein).

La croissance des effectifs d'animaux est spectaculaire : pour les porcs 887 100 en Bretagne en 1950, 3 millions en 1970, près de 5 millions en 1980, moins forte mais tout de même sensible pour les vaches laitières, 916 800 en 1950, 1 170 000 en 1960, environ 1,2 million en 1970 et 1,4 en 1980.

Cette croissance de la production et des effectifs est supérieure à celle enregistrée au niveau national : la production finale bretonne représente en 1950, 6,6 % de la production finale française, 8,9 % en 1965, 11,4 % en 1980 ; en 1950 le cheptel porcin breton représente 13 % du cheptel national, et pour les vaches laitières, cette part est de 8,6 %. Trente ans plus tard, 44 % des porcs français sont élevés en Bretagne, ainsi que 14 % des vaches (toutes races, laitières et à production de viande).

2.2. UN MOUVEMENT DE SPECIALISATION MARQUEE VERS LES PRODUCTIONS ANIMALES

Comme toutes les exploitations françaises, les exploitations bretonnes ont dû pour s'intensifier se spécialiser dans un nombre relativement restreint de productions. Cette spécialisation des exploitations apparaît dans les comptes de l'ensemble de l'agriculture régionale : le développement et l'intensification de l'agriculture bretonne depuis 1950 se sont fondés sur les productions animales. La part de la Bretagne dans la production animale française passe de 8,9 % en 1950 à 19,5 % en 1980, alors que dans le même temps, celle de la production végétale se réduit de 4,4 à 2 %.

Il faut alors s'interroger sur les choix effectués par les agriculteurs bretons en matière d'élevage : quels sont-ils ? quelles en sont les causes ? A quelles dates sont-ils intervenus ?

Sur les raisons du choix des productions animales, il faut rappeler ici que ces activités permettent de pallier les inconvénients entraînés par des structures d'exploitation trop petites, surtout lorsqu'elles sont pratiquées en "hors-sol", comme dans le cas de l'aviciculture et de la production porcine.

¹ C. MOUCHET, op. cit.

Au fil du temps, la vocation d'élevage de la région déjà marquée en 1950, du fait du polyélevage réalisé dans les exploitations, va s'accroître très fortement par le développement relativement plus important de trois productions particulières : le lait, la production porcine, l'aviculture.

Evolution de la structure de la production agricole finale en Bretagne

(% de la production mesurée en francs courants)

ANNEE	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1983
Céréales	7,1	7,6	4,1	3,3	2,3	1,5	2,2	2,0
Pommes de terre	12,5	6,6	5,8	4,8	5,1	4,0	1,2	1,6
Légumes	10,4	7,3	4,9	5,4	6,4	5,8	4,0	4,4
Autres produits végét.	5,2	3,8	2,3	1,9	1,1	1,3	1,1	0,5
Production végétale	35,2	25,2	17,1	15,4	14,9	12,6	8,5	8,5
Boeuf	7,9	11,3	10,2	11,6	11,2	13,1	9,5	9,5
Veau	5,9	7,4	5,6	6,8	7,3	6,3	7,6	7,5
Porc	17,9	22,8	22,5	24,4	23,7	26,0	25,0	24,2
Lait	20,0	21,0	22,8	22,9	26,1	27,9	30,8	30,3
Volailles et oeufs	8,7	7,7	18,9	15,5	14,1	12,6	17,0	18,5
Autres produits anim.	4,4	4,7	2,9	3,4	2,7	1,5	1,6	1,5
Production animale	64,8	74,7	82,9	84,6	85,1	87,4	91,5	91,5
Production totale	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : 1950-75 : C. MOUCHET, op. cit.

1980 et 1983 : Statistique Agricole Régionale.

L'examen du tableau précédent montre que ces trois productions représentent à elles seules en 1980 près des trois quarts de la production agricole finale bretonne. Cependant, deux types d'évolution différente se font jour. L'aviculture, dont la part en 1950 est presque négligeable connaît une croissance brutale et très rapide à partir de 1956 jusqu'en 1960 pour se ralentir quelque peu puis repartir à compter de 1975. Ce développement semble avoir été obtenu par l'action conjointe de quelques agriculteurs dynamiques et de certaines firmes agro-alimentaires.

Au contraire, les productions porcine et laitière, déjà importantes en début de période, voient leur place devenir régulièrement de plus en plus grande, avec toutefois une accélération pour le porc entre 1970 et 1975 et pour le lait de 1970 à 1980.

Corrélativement à ce mouvement d'intensification des productions animales, les productions végétales diminuent en importance et même pour certaines d'entre elles en volume (cas des pommes de terre et des fruits). La réduction des cultures de vente et l'accroissement des rendements permettent de libérer des surfaces qui seront consacrées à la production de fourrages consommés en quantités de plus en plus grandes par les élevages bovins.

Evolution des surfaces cultivées en Bretagne (%)

ANNEE	SAU			TERRES LABOURABLES				
	TOTAL	dont TL	dont STH	TOTAL	dont céréales	dont plantes sarclées	dont légumes	dont cultures fourragères
1950	100	77,0	23,0	100	47,2	27,3	2,1	20,8
1960	100	74,8	25,2	100	43,2	25,6	2,7	27,8
1970	100	72,8	26,6	100	35,0	15,2	2,5	46,7
1980	100	81,2	18,8	100	27,3	8,1	2,9	61,3
1983	100	82,6	17,2	100	25,4	6,7	3,1	63,1

Source : Ministère de l'Agriculture

SAU : Surface Agricole Utile

TL. : Terres labourables

STH : Surfaces Toujours en Herbe

Au total il apparaît, d'une part que la surface toujours en herbe régresse, et d'autre part que les cultures fourragères se substituent progressivement aux céréales et plantes sarclées. Parmi les fourrages, il faut noter le maïs fourrager dont la surface passe de 44 000 hectares en 1969, soit 2,9 % des terres labourables à 225 300 ha en 1980 (14,9 %).

2.3. UNE CONCENTRATION PROGRESSIVE DES STRUCTURES DE PRODUCTION

Dans le temps même où la production s'accroît et voit sa composition modifiée, les structures de production évoluent. Le nombre d'exploitations diminue, plus que dans d'autres régions françaises.

Evolution du nombre d'exploitations et de leur superficie moyenne de 1955 à 1980 en Bretagne

ANNEE	1955 (1)	1963 (2)	1967 (3)	1970 (1)	1975 (4)	1980 (1)
Nombre d'expl. (1000)	196,9	178,9	162	150,9	126	119
SAU moy. (ha)	10,0	10,6	11,7	12,8	15,6	15,8

(1) recensements généraux de l'agriculture

(2) enquête au 1/10è de 1963

(3) enquête communautaire de 1967

(4) enquête EPEXA de 1975

Près de 50 % des exploitations disparaissent au cours de la période, mais la surface d'exploitation moyenne n'est que 15,8 ha en 1980. En outre, la concentration des surfaces reste modérée : en 1979, les exploitations de plus de 35 ha ne représentent que 8 % du nombre total des exploitations bretonnes et 23 % des surfaces cultivées, alors que pour la France entière, ces parts sont respectivement de 20 et 60 %. Si la concentration n'apparaît pas très forte sur les surfaces, elle est très sensible en ce qui concerne le cheptel, ceci résultant de la spécialisation dans l'élevage des exploitations de la région. Ainsi, 13 % des exploitations laitières ont des troupeaux dont l'effectif dépasse 30 vaches laitières, ce qui représente 31 % du cheptel breton ; cette concentration est encore beaucoup plus nette pour les productions hors-sol : porc et aviculture.

Par exemple, 56 % des truies sont détenues par 16,5 % des exploitations qui pratiquent cet élevage, avec un troupeau supérieur à 50 têtes. Pour les porcs charcutiers, les élevages de plus de 200 porcs représentent 18 % des exploitations élevant des porcs et 79 % du cheptel breton. De même pour les élevages avicoles, 0,3 % des exploitations élevant des poules et poulettes et dont le nombre de têtes dépasse 25 000, détiennent à elles seules 51 % de l'effectif total régional.

Ce mouvement de concentration est continu et existe depuis le début de la période ; toutefois, il est très accentué à partir de 1960 en aviculture et de 1970 pour la production porcine. La disparition d'un certain nombre d'exploitations, la spécialisation de certaines d'entre elles font que le nombre de troupeaux diminue alors que la taille moyenne augmente : pour les vaches laitières, la moyenne est de 5,9 en 1955, 6,7 en 1962, 10,5 en 1970 et 16,2 en 1980 ; pour les truies-mères, l'effectif moyen de 7 en 1970 passe à 25 en 1980.

Enfin, il faut souligner le caractère de plus en plus spécialisé des exploitations bretonnes. Celui-ci apparaît dès avant 1970 ; une comparaison de la répartition dans différentes classes d'orientation économique des exploitations entre 1970 et 1975 montre une orientation marquée vers le lait : 35,5 % des exploitations sont en OTE "bovins lait" en 1970, et 46,6 % en 1975 ; l'OTE la mieux représentée ensuite est beaucoup moins fréquente puisqu'il s'agit de "bovins et porcins volailles" avec respectivement 18,5 % et 10,1 %. Le changement de nomenclature statistique (passage de l'OTE à l'OTEX) rend la comparaison malaisée avec 1980. Toutefois, la spécialisation lait est bien sûr toujours la mieux représentée : les OTEX "bovins spécialisation lait" et "autres élevages bovins laitiers" représentent ensemble 49 % des exploitations ; viennent ensuite "céréales" et "agriculture générale" (10,9 %) et autres herbivores (5,8 %). Enfin, signe d'une concentration très poussée, les spécialisations hors-sol sont peu présentes en nombre : 2,5 % pour les porcs et 2,2 % pour l'aviculture.

En conclusion, à l'issue de 30 ans de transformations profondes, l'agriculture bretonne est assurée par 119 000 exploitations (dont 88 000 environ à temps complet) peu concentrées pour les surfaces et spécialisées dans l'élevage ; les élevages sont eux très concentrés, surtout pour les productions hors-sol. Ceci confère à l'agriculture bretonne une situation de leader parmi les régions françaises en matière d'élevage : en 1975, 22 % des exploitations de l'OTE bovins-lait, 28 % de l'OTE bovins et porcins volailles, 39 % de l'OTE porcine et 18 % de l'OTE volailles sont situées en Bretagne, région qui ne couvre que 6 % de la surface agricole utilisée en France. Certes le nombre d'exploitations en OTE spécialisées n'est pas tout, car la taille des exploitations est plus faible en Bretagne qu'en France ; cependant, la Bretagne est tout de même la première région productrice de lait, de viande porcine et de produits avicoles.

2.4. UNE AMELIORATION GLOBALE DES REVENUS ET DES CONDITIONS DE VIE

Globalement, l'intensification de l'agriculture bretonne par l'élevage n'a pas pu se faire sans un recours très important aux facteurs achetés à l'extérieur de l'exploitation. Ceci entraîne comme conséquence que les résultats régionaux, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation, sont soumis à deux tendances inverses : d'une part, ils ont tendance à augmenter, c'est l'effet positif de l'intensification ; d'autre part le poids croissant des consommations intermédiaires et des charges freine l'augmentation des résultats. En termes réels, on observe une évolution en quatre phases : de 1950 à 1956 où le RBE progresse lentement ; de 1957 à 1962 où la croissance du RBE est nette ; ensuite de 1962 à 1973, le RBE régional est en légère augmentation, pour stagner voire régresser de 1974 à 1980. Cette évolution correspond à une forte croissance de la production finale, mais aussi à une augmentation encore plus forte des consommations intermédiaires.

Cependant, cette relative médiocrité dans l'évolution des résultats régionaux depuis 1963 est compensée par l'exode agricole et la réduction du nombre d'exploitations. Très schématiquement, on peut estimer que le RBE par exploitation aurait à peu près triplé au cours de la période en termes réels, alors que le RBE par actif agricole non salarié aurait été multiplié par quatre.

Compte tenu du retard accumulé par l'agriculture bretonne dans la période qui précède 1945, ces progrès importants avec une population agricole qui reste nombreuse (10 % de la population agricole familiale française) ne doivent pas faire illusion : malgré l'énorme effort d'intensification, les résultats par rapport au reste de la France demeurent modestes, car le handicap structurel subsiste.

La Bretagne produit en 1980 11,4 % de la production finale agricole française avec 16 % des consommations intermédiaires ; elle contribue à la valeur ajoutée nationale pour 7 % et au RBE national pour 8 % ; pourtant, en 1980, son RBE moyen par exploitation est seulement de 90 % de la valeur nationale, et ce chiffre n'est que de 82 % pour le RBE par actif familial.

Même si elles restent légèrement moins bonnes que pour la moyenne française, les conditions matérielles d'existence des agriculteurs bretons se sont nettement améliorées depuis une génération. Le surpeuplement par exemple s'est fortement réduit ; dans les logements agricoles on ne compte plus en 1975 qu'une personne par pièce. Les installations d'électricité et d'eau courante se sont généralisées et nombreux sont les ménages qui disposent maintenant d'installations sanitaires ou du chauffage central, tous équipements qui étaient presque inexistantes en 1950. Tout porte à penser également que les biens ménagers durables (réfrigérateur, machine à laver, télévision, congélateur,...) ainsi que les moyens de communiquer (automobile, téléphone, ...) sont désormais aussi largement répandus chez les agriculteurs que dans les autres catégories sociales¹. L'une des clés de la mise en route des changements dans la région réside sans doute dans la prise de conscience par les agriculteurs de leur état de pauvreté et d'infériorité sociale et de leur volonté de s'en sortir par une prise en main active et volontaire de leur métier.

3 – MECANISMES ET CONDITIONS DE CES TRANSFORMATIONS

Pour être comprise, la croissance remarquable de la production agricole bretonne de ces trente dernières années doit être mise en relation avec le processus général de développement économique qui a touché la France et la Bretagne depuis la 2^{ème} guerre mondiale. L'histoire récente de l'agriculture régionale est celle de son insertion progressive dans le circuit des échanges marchands généralisés ; ce passage d'un système semi-autarcique à une intégration économique poussée se manifeste à travers les mouvements importants de substitution du capital au travail, l'accroissement rapide des relations d'achat et de vente avec l'amont et l'aval, l'expansion des industries agro-alimentaires et traduit le résultat de l'action de forces sociales tantôt associées, tantôt antagonistes, se situant à la fois au sein même de l'agriculture bretonne et en dehors d'elle².

3.1. SUBSTITUTION DU CAPITAL AU TRAVAIL

La machine remplace l'homme : cette affirmation, qui mérite d'être élargie au capital sous toutes ses formes, s'applique particulièrement au secteur agricole breton.

Le quasi-quadruplement de la production s'est réalisé en même temps que s'opérait une réduction de deux tiers du nombre d'actifs ; on mesure un tel déclin de la quantité de travail utilisée en agriculture à travers l'évolution des effectifs employés : selon les statistiques des recensements de population, on comptait en Bretagne 356 000 hommes actifs agricoles en 1946, mais seulement 122 000 en 1975. La diminution a été moins forte pour les exploitants (de 180 000 à 95 000) que pour les salariés (de 63 000 à 15 000) et surtout que pour les aides familiaux (de 112 000 à 12 000)³. Le mécanisme de réduction de la population agricole est lié à deux phénomènes qui ne sont d'ailleurs pas indépendants : le départ massif des jeunes nés à la terre qui doivent quitter la ferme de leurs parents pour aller travailler dans les secteurs industriel et tertiaire et le non-renouvellement des chefs d'exploitation qui arrivent à l'âge de la cessation d'activité.

¹ Pour l'ensemble de la France, voir les publications de l'INSEE "Données sociales"

² Voir par exemple : P. HOUÉE, *Bretagne en mutation, t. II, Transformations de l'agriculture Bretonne*, INRA, Rennes, oct. 79
P. DAUCE et P. HOUÉE, *Trente ans de développement agricole dans le Morbihan (1951-1981)*, ENSA-INRA, Rennes mars 1982.

³ Ces chiffres concernent les hommes seulement. D'après les recensements de l'agriculture, la population familiale travaillant sur des exploitations (hommes + femmes) est passée de 464 000 personnes en 1955 à 237 000 en 1980.

Evolution de la population active agricole masculine en Bretagne

	1946	1954	1962	1968	1975	1982
Population active masculine totale	691 000	654 000	621 000	632 000	628 000	659 000
Population active masculine agricole	355 000	302 000	240 000	185 000	122 000	108 000

Source : recensements de population

Une agriculture capitaliste s'est substituée à une agriculture à base de main-d'oeuvre. Sur la même période en effet, la progression du capital utilisé en agriculture est impressionnante.

Les agriculteurs qui restent en place, à travers les innovations qu'ils sont conduits à adopter, font de plus en plus appel à des facteurs de production externes qui se substituent au travail humain et accroissent très fortement la productivité du travail (celle-ci a plus que décuplé dans l'agriculture bretonne entre 1950 et 1980). On ne dispose pas de données suffisantes pour rendre compte de manière synthétique de l'accroissement du capital utilisé sur la période récente ; on se contentera ici de présenter quelques indicateurs significatifs de l'évolution qui s'est produite en ce domaine.

L'équipement en matériel, et notamment la motorisation des exploitations, constitue sans doute le symbole le plus marquant de cette diffusion du capital dans le secteur agricole de la région. Dès l'entre-deux-guerres, il existait déjà un nombre non négligeable d'outils et de machines pour les labours, la récolte, les semailles, mais tout était mû par des boeufs ou des chevaux. L'introduction du tracteur, et du gros matériel qui a suivi, constitue un changement essentiel, fortement ressenti par les agriculteurs eux-mêmes ; il y a 30 ans, on ne comptait en Bretagne que 5 000 tracteurs, il en existe aujourd'hui 120 000 soit en moyenne un par exploitation.

Des investissements importants, difficiles à mesurer, ont été également réalisés en matière de construction et d'aménagement des bâtiments d'exploitation. Toute spécialisation en production animale (lait, porcs, aviculture) implique la mise en place de bâtiments spécifiques d'un coût élevé, même si l'agriculteur participe lui-même aux travaux. On ne saurait oublier non plus le cheptel reproducteur (vaches, truies) qui, du fait des améliorations génétiques qui lui ont été apportées, constitue pour l'éleveur un capital à valeur particulièrement élevée. Parmi les composantes du capital d'exploitation figurent enfin tous les fluides et consommations intermédiaires dont on sait le poids croissant pour l'agriculture bretonne : quand la production agricole finale s'accroissait en valeur de 1,2 à 20 milliards de francs entre 1950 et 1980 (x 17), la quantité de consommations intermédiaires utilisées passait quant à elle de 0,31 à 14 milliards (x 45)

Une telle accumulation de capital fait aujourd'hui de l'agriculture bretonne l'équivalent d'une industrie lourde, à fort coefficient de capital, et n'a pu se réaliser sans un appel important à un financement extérieur. De ce point de vue, le rôle du Crédit Agricole se situe au tout premier plan.

Le capital d'exploitation en 1980 - (en francs par exploitation)

	Matériel	Bâtiments	Cheptel	Stocks	Total	SAU Moyenne
Bretagne	58 900	90 800	118 300	11 480	279 400	17 ha
France	72 750	73 430	82 030	35 950	264 200	26 ha

Source : **Le capital et les dépenses des exploitations agricoles en 1980**

Ministère de l'Agriculture, SCEES, S 42, septembre 1982.

3.2. DEVELOPPEMENT DES ECHANGES MARCHANDS

Le remplacement du travail par le capital renvoie directement aux mécanismes d'intégration de l'agriculture dans son environnement économique : d'une part en effet, l'exode agricole, particulièrement important en Bretagne où la natalité est élevée dans les campagnes, répond aux nécessités du développement industriel par la fourniture d'une main-d'oeuvre abondante et souvent peu qualifiée, d'autre part, les achats, les équipements, les investissements en croissance rapide s'opèrent obligatoirement avec les firmes d'amont qui ont vu dans ces 20 ou 30 dernières années leurs débouchés agricoles prendre une expansion inconnue jusqu'alors.

La même dépendance par rapport à l'agro-alimentaire s'est d'ailleurs instaurée à l'aval du secteur agricole pour l'écoulement de la production ; l'agriculture est devenue de plus en plus liée à ses fournisseurs et à ses clients dans un mouvement général de "division du travail" qui a conduit à l'éclatement du processus de fabrication des produits agricoles et alimentaires, réservant au secteur agricole proprement dit une portion de plus en plus réduite de la filière de production ; les exemples les plus poussés de cette séparation des tâches, de ce fractionnement, s'observent dans les ateliers hors-sol très spécialisés : porcs et veaux à l'engrais, aviculture industrielle, mais des productions traditionnellement plus liées au sol (bovins à viande, vaches laitières) se trouvent également touchées.

Sans entrer dans le détail de l'analyse, quelques chiffres illustrent bien ces modifications particulièrement marquées pour l'agriculture bretonne, encore repliée sur elle-même il y a un quart de siècle et aujourd'hui, plus que beaucoup d'autres régions, fortement intégrée aux secteurs économiques d'amont et d'aval. Ainsi, les consommations intermédiaires (C.I.) qui représentaient environ 25 % de la production finale en 1950 et 36 % en 1967 en constituent presque 70 % en 1980 ; à cette même date le rapport C.I./P.A.F. n'est que de 50 % pour l'ensemble de la France. S'agissant de la destination des produits de l'exploitation, la Bretagne apparaît souvent encore plus dépendante de l'aval qu'à l'échelon national, au moins pour les productions animales. Par exemple, 94 % de la production laitière bretonne est écoulée à l'extérieur de l'exploitation contre seulement 79 % pour la production française (1980) ; pour le porc, ces proportions sont respectivement de 98 % et 93 % et pour le poulet, de 98 et 91 %.

3.3. L'EXPANSION DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Par le biais des échanges des produits et des transactions monétaires, l'insertion de l'agriculture bretonne dans les circuits économiques régionaux et nationaux (voire internationaux) est directement liée à l'expansion des industries agricoles et alimentaires. Celles-ci ont connu en Bretagne une croissance particulièrement rapide et ont constitué un des moteurs du développement industriel de la région : 22 % des 70 000 emplois créés dans le secteur secondaire entre 1954 et 1975 l'ont été dans l'agro-alimentaire ; au recensement de 1975, 44 000 personnes y travaillent, soit 15 % des effectifs des industries bretonnes.

Pour l'essentiel, le développement de l'agro-alimentaire breton s'est réalisé à partir de la transformation des productions animales de la région : lait, viande bovine, porcine et volaille. Il faut y ajouter un secteur d'amont particulièrement important, les aliments du bétail ainsi qu'une activité plus traditionnelle, les conserveries. Sur les trente dernières années, on observe que les grandes phases des transformations de l'agriculture régionale sont rythmées par les implantations et restructurations des secteurs d'amont et d'aval, avec à chaque fois une spécificité propre à chaque filière.

Pour la production de volaille de chair, les premiers élevages industriels des années 1955 correspondent à la mise en place des premières fabriques d'aliments du bétail (GUYOMARCH, LE MELINER) et des premiers abattoirs. La crise de 1963-64 conduit à une réorganisation profonde de ce secteur et à une stabilisation de la production étroitement contrôlée par les firmes intégratrices qui ont survécu. La croissance de cette branche repart vers 1970 avec la diffusion des productions un peu différentes (dindes, poulet export) impulsées en particulier par de nouvelles sociétés (DOUX, TILLY, UNACO).

Pour le porc, c'est à partir de la seconde phase d'intensification qui débute vers 1960 que les industries d'abattage, de seconde et troisième transformations prennent de l'importance, sous l'action conjointe de coopératives et groupements de producteurs (COOPERL, UNICOPA, LANDERNEAU) et d'entreprises privées (OLIDA, ONNO par ex.). Les industries d'aliments du bétail trouvent d'ailleurs un deuxième souffle dans l'expansion de la production porcine.

Dans l'industrie laitière, les années 1960-65 marquent également un tournant avec la généralisation de la collecte du lait entier (à la place du beurre et de la crème) sous l'influence d'industries plus ou moins récemment implantées qui cherchent à se partager le bassin laitier breton. Trois catégories d'entreprises aux moyens et stratégies fort divers se sont alors trouvées en concurrence¹ : les sociétés locales spécialisées privées ou coopératives, dont beaucoup sont absorbées ou éliminées, les ensembles coopératifs polyvalents régionaux (LANDERNEAU, UNICOPA), les groupes extérieurs privés (SAPIEM-PREVAL, ENTREMONT) et coopératifs (ULN).

C'est d'ailleurs une caractéristique générale de l'agro-alimentaire breton, dont le contrôle représente un enjeu et des intérêts fort importants, que ces luttes d'influence tantôt latentes, tantôt aiguës entre différents groupes coopératifs et privés, régionaux, nationaux et internationaux. Le poids des uns et des autres est très variable selon les branches et a beaucoup varié au cours du temps. Ainsi, vers 1960-65, on a beaucoup craint les firmes multinationales américaines (PURINA, CARGILL, UNILEVER) qui se sont en fait largement désengagées depuis ; de même, dans une période plus récente, on a vu de grands groupes coopératifs prendre le contrôle d'entreprises privées (Abattoir BENIJO par la COOPERL, PREVAL par l'U.L.N.).

3.4. LES FORCES SOCIALES A L'OEUVRE

Si, globalement, depuis la guerre, l'agriculture bretonne s'est trouvée confrontée à la logique de développement du capitalisme industriel, nombreuses ont été les forces économiques et sociales qui ont contribué à ses transformations. Il est sans doute un peu artificiel de séparer les actions des différents groupes à l'oeuvre car elles se trouvent toujours plus ou moins mêlées, influencées les unes par les autres ; on considérera ici quelques-uns des acteurs socio-économiques qui paraissent les plus importants, à commencer par les firmes agro-alimentaires, mais aussi les pouvoirs publics et les organisations professionnelles agricoles. Dans une analyse exhaustive, il faudrait d'ailleurs inclure aussi les facteurs politiques, culturels, idéologiques qui ne sont peut-être pas les moins importants en définitive.

Non seulement par les débouchés qu'elles assurent aux productions agricoles, mais également par les relations étroites qu'elles établissent avec les agriculteurs, par les conseils techniques qu'elles leur donnent, par les structures de production qu'elles préconisent ou favorisent, les entreprises agro-alimentaires de commercialisation et de transformation orientent très nettement l'agriculture bretonne, compte tenu d'un certain nombre de contraintes qu'elles doivent prendre en compte (structures foncières, niveau de formation des agriculteurs, organisation des producteurs, mesures de politique agricole).

L'illustration la plus poussée du poids déterminant de l'agro-alimentaire sur le secteur agricole est représentée par le phénomène de la quasi-intégration qui touche l'aviculture et quelques autres productions. Dans ce cas, c'est la firme qui fixe les conditions d'approvisionnement, les techniques de production, qui détermine les tailles d'ateliers, qui contrôle globalement les quantités à produire ; l'agriculteur n'est plus guère qu'un travailleur à façon qui doit cependant acquérir son outil de production. La situation n'est pas aussi extrême pour la production porcine mais elle s'en rapproche dans une certaine mesure : les relations contractuelles entre groupement de producteur et éleveur soumettent celui-ci à une réglementation stricte et limitent fortement son pouvoir de décision (en contrepartie de garanties sur l'écoulement du produit). La production laitière elle-même, image la plus courante de l'exploitation familiale indépendante, n'échappe pas aux exigences des industries d'aval, en situation de monopole ou quasi-monopole pour l'achat du lait produit.

¹ Cf. HENRY (J. B.), *Pénétration du capitalisme et crise agricole, l'exemple de l'économie laitière bretonne*, INRA, Rennes, 1974.

Les agriculteurs également ont oeuvré avec force pour la modernisation des exploitations et l'intensification des productions dès les années d'après-guerre, de façon souvent convergente avec les forces économiques environnantes, mais en s'orientant plutôt dans les domaines où le poids des fermes était moins prégnant. C'est ce qui ressort en tout cas lorsqu'on examine le travail réalisé par les organismes de développement (groupements de vulgarisation en particulier). En Bretagne, la vulgarisation agricole instituée, soutenue par un réseau de conseillers agricoles motivés, est devenue un courant important ; formée à l'école de la JAC, elle s'est opposée, au moins au départ, aux couches agricoles plus traditionnelles et s'est lancée à fond dans des actions de diffusion du progrès pour améliorer la productivité, les revenus, les conditions de travail et d'existence, permettre aux agriculteurs de participer aux avantages de la vie moderne. Au-delà des activités de formation et d'information technique et économique, se dessine pour les agriculteurs touchés par la vulgarisation un type d'exploitation moyenne (20–30 ha), familiale (2 UTH), axée sur la production fourragère et l'élevage laitier qui constitue en quelque sorte le modèle de référence. On constate en effet que c'est probablement dans ce système de production que l'action de la vulgarisation agricole s'est révélée la plus forte et la plus efficace, l'aviculture n'ayant jamais été abordée en tant que telle jusqu'à ces dernières années et l'élevage porcin lui ayant largement échappé au profit des groupements des producteurs, à partir de 1965–70.

Toutes les autres organisations professionnelles sont aussi à prendre en compte dans les mécanismes de transformation de l'agriculture bretonne, qu'il s'agisse des Chambres d'Agriculture, des organismes techniques, des coopératives ou du syndicalisme. S'agissant des actions et prises de position syndicales, les clivages qui sont apparus à diverses époques ne sont-ils pas significatifs des changements qui ont touché l'agriculture et les agriculteurs bretons et des divergences d'intérêts qu'ils ont mis à jour ? Par ailleurs, une attention particulière ne doit-elle pas être accordée au Crédit Agricole, acteur discret mais singulièrement efficace de l'évolution agricole ? Il est vrai que son action est largement tributaire de la politique agricole mise en oeuvre.

On ne fera ici qu'évoquer les grandes étapes de la politique des pouvoirs publics vis-à-vis de l'agriculture, sachant qu'elle a concerné l'ensemble du pays, mais que la Bretagne, sous certains aspects, a pu se trouver touchée de manière plus importante : politique de modernisation des campagnes et d'équipement des exploitations dans l'après-guerre (remembrement, électrification, motorisation), lois d'orientation de 1960 et 1962 (politique des structures, organisation des marchés et des producteurs), politique d'intégration européenne, d'exportation de la décennie 1970–80 (plans de développement, soutien de l'agro-alimentaire, fixation des prix).

Avec le prolongement de la crise et les changements à la tête de l'Etat, la politique des pouvoirs publics se fait plus hésitante. C'est aussi une période où, en Bretagne même, on commence à s'interroger sur le type de développement agricole subi par les uns, accepté par d'autres, préconisé par les troisièmes, depuis plus d'un quart de siècle ; les avantages qui en ont été retirés sont certains, mais les limites apparaissent également avec évidence : pourra-t-on poursuivre indéfiniment dans la même voie ?

4 – L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE BRETONS EN 1980

Sous certains aspects, le développement du secteur agricole breton, tel qu'il vient d'être présenté peut être considéré comme remarquable. La Bretagne se trouve être aujourd'hui la première région agricole française quant aux quantités produites et vendues.

Une telle production est assurée notamment grâce à un bon niveau de productivité des agriculteurs qui a permis à la Bretagne de rattraper son retard traditionnel en la matière, qu'il s'agisse par exemple des rendements en céréales, de la production laitière par vache ou des indices de consommation en porcs et volailles. Un fort encadrement technique et économique contribue d'ailleurs largement à cette amélioration de la "compétitivité" de l'agriculture bretonne. Les systèmes de production dominants fondés sur une exploitation intensive du sol et l'appel à des matières premières produites à l'extérieur de la région (aliments du bétail) ont également permis le maintien d'une population agricole encore relativement nombreuse (au recensement agricole de 1980 on compte en Bretagne 12 actifs agricoles pour 100 ha cultivés, mais seulement 8 dans l'ensemble de la France) dont les revenus, conditions de vie et conditions de travail se sont sensiblement améliorés depuis une génération.

Les industries agro-alimentaires quant à elles poursuivent leur croissance, notamment les industries de la viande et du lait, malgré le contexte économique actuel : les effectifs salariés employés dans les IAA se sont accrus de 4 500 unités entre 1975 et 1982 alors que les emplois salariés du secteur industriel dans son ensemble n'ont augmenté en Bretagne que de 3 500 personnes. Le dynamisme des industries agricoles et alimentaires place la Bretagne au premier rang des régions françaises, et, dans l'industrie régionale, les IAA occupent une place primordiale : en termes de chiffres d'affaires, elles représentent la moitié de l'industrie bretonne. Par ailleurs près de 40 % des exportations bretonnes vers l'étranger sont assurées par le secteur agro-alimentaire¹.

Faut-il déduire de ce constat que le développement agricole de la Bretagne ne présente que des aspects positifs et qu'il suffit de poursuivre dans la même direction pour améliorer encore la situation des agriculteurs bretons, de l'agriculture régionale et de l'ensemble du secteur agro-alimentaire? Les choses sont sans doute moins simples car des difficultés nouvelles apparaissent qui conduisent à s'interroger sur le type d'évolution que l'on a connu et à réfléchir sur les conséquences qui pourraient en résulter pour l'avenir. On évoquera ici quelques-uns des problèmes qui se posent, sans prétendre à l'exhaustivité ni sans émettre d'avis définitifs sur des questions qui restent encore largement discutées et controversées et qui concernent aussi bien le secteur agricole que les industries agricoles et alimentaires.

4.1. LES FAIBLESSES DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE BRETON

Les industries agricoles et alimentaires bretonnes, dynamiques et puissantes sous de nombreux rapports, connaissent cependant des insuffisances, des faiblesses qui leur confèrent, comme à l'agriculture, une certaine fragilité et amènent donc à s'interroger sur leur développement à venir.

En premier lieu, si le chiffre d'affaires des I.A.A.² représente la moitié de celui de l'industrie bretonne, en valeur ajoutée, la part n'est plus que de 25 %. C'est dire pour ce secteur également l'importance des consommations intermédiaires.

Par ailleurs, l'activité agro-alimentaire reste encore très atomisée. La faible taille du plus grand nombre d'entreprises les place en situation d'infériorité sur les marchés extérieurs, sauf lorsqu'elles commercialisent des produits très spécifiques. Sur les 500 entreprises implantées en Bretagne, environ 50 emploient plus de 200 salariés³ ; les "P.M.E." sont surtout nombreuses dans le secteur de la charcuterie-salaisons, celui des volailles, la biscuiterie ainsi que les aliments pour animaux et la conserverie de poissons. En matière d'emploi, les conditions de travail et de rémunération ne semblent pas très satisfaisantes. Dans la nomenclature à 33 postes de la comptabilité nationale, la branche des I.A.A. se trouve au 31ème rang en ce qui concerne la durée du travail et au 27è rang pour le niveau des salaires. 60 % des salariés de la profession sont rémunérés au S.M.I.C.. Les conditions de travail sont souvent pénibles ; elles sont dues à un environnement agressif : le chaud, le froid, l'humidité, les matières grasses génératrices de chutes, la contamination, le bruit.

Malgré son poids, l'agro-alimentaire breton ne valorise pas suffisamment la production régionale ; quelques chiffres illustrent cette déficience : la production porcine représente plus de 40 % des quantités élevées en France, mais la Bretagne ne réalise que 30 % de l'abattage et environ 20 % de la charcuterie industrielle. 20 % de la collecte de lait est effectuée en Bretagne, mais 26 % de la production de beurre, 31 % de la production de poudre de lait et seulement 6 % des fromages.

Enfin, dans sa structure même, le secteur agro-alimentaire dépend pour une bonne part de sociétés dont le centre de décision se situe à l'extérieur de la région, voire du pays ; les risques d'un "redéploiement industriel" défavorable à la Bretagne en sont accrus. Les entreprises bretonnes sont en effet très diverses⁴ :

- D'abord les deux grands groupes coopératifs régionaux (UNICOPA et LANDERNEAU) et une importante coopérative départementale (CECAB, Morbihan)

¹ J. P. JAMES, Dynamisme des industries agricoles et alimentaires en Bretagne, OCTANT, INSEE RENNES, n° 5 1er trimestre 1981.

² 29 milliards en 1980 (pour une production agricole finale de 20 milliards), dont 11 milliards pour les industries de la viande, 8 milliards pour l'industrie laitière et 7 milliards pour les aliments du bétail. *Statistique Agricole de Bretagne*, n° 4, 1982.

³ A.R.E.E.A.R., *Les industries agricoles et alimentaires de Bretagne*, Ministère de l'Agriculture, Région Bretagne, 1981. Ce document donne un très bon aperçu de la situation des I.A.A. en Bretagne en 1980.

⁴ Idem, pp. 173 et sq.

- Deux grands groupes d'origine régionale ont atteint une dimension nationale ou internationale (GUYOMARC'H, entreprise passée sous le contrôle du groupe international LOUIS-DREYFUS, et BRIDEL).
- Plusieurs grands groupes nationaux se sont implantés dans la région ou y ont acquis des unités de production (OLIDA, BOURGOIN, U.L.N., ENTREMONT, SANDERS, LESIEUR-SODEVA, SAUPIQUET, etc..).
- Quelques groupes étrangers ont de même implanté des établissements en Bretagne ou pris le contrôle d'entreprises régionales (RALSTON-PURINA, CARGILL, UNILEVER, etc..)
- Trois groupes de distribution contrôlent des entreprises de transformation agro-alimentaire en Bretagne (LECLERC, INTERMARCHÉ, COOP).
- Les autres entreprises sont de taille variable et relèvent tant du secteur privé que du secteur coopératif. Certaines de ces firmes ont pris une relative importance dans l'ensemble national (DOUX, TILLY, COOPERL, ONNO, etc..).

4.2. QUELQUES INTERROGATIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Si le développement quantitatif et productif est indéniable, il s'est accompagné d'autres évolutions que l'on peut considérer comme moins favorables qu'il s'agisse de la situation économique et sociale des agriculteurs, des caractéristiques structurelles de l'agriculture ou des relations du secteur agricole avec son environnement.

4.2.1. LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES AGRICULTEURS

Malgré les progrès considérables de production et de productivité, l'agriculture bretonne ne permet toujours pas de dégager des revenus agricoles atteignant la moyenne nationale. Ainsi, sur les 3 années 1979-80-81, le R.B.E. par actif familial représente en Bretagne 85 % du R.B.E. moyen français ; en 1970-72, la proportion correspondante était de 83 %¹ : la progression est minime. En fait, la décennie 1970-80 doit être séparée en deux périodes, les années 1974-75 marquant une rupture très nette, comme l'indique le tableau ci-dessous :

*Comptes agricoles simplifiés de la Bretagne et de la France de 1970 à 1973
et de 1975 à 1980 (millions de francs courants)¹*

	1970	1973	Evolution en % par an	1975	1980	Evolution en % par an
Production agricole finale						
Bretagne	5 781	9 613	+ 18 %	11 356	20 434	+ 12,5 %
France	66 296	97 446	+ 14 %	106 093	179 596	+ 11 %
Consommations intermédiaires						
Bretagne	2 494	4 494	+ 22 %	6 048	14 252	+ 19 %
France	22 105	35 641	+ 17 %	45 546	90 147	+ 15 %
Valeur ajoutée						
Bretagne	3 484	5 476	+ 16 %	5 809	7 299	+ 5 %
France	46 069	64 876	+ 12 %	64 495	98 096	+ 9 %
R.B.E. par exploitation (en francs)						
Bretagne	18 775	32 585	+ 20 %	37 388	46 003	+ 4 %
France	20 442	31 508	+ 15,5 %	35 929	51 017	+ 7 %

¹ Les comptes départementaux de l'agriculture française de 1979 à 1981, Collections de statistique agricole, Etude n° 207, nov. 1982.

De 1970 à 1973, le revenu agricole suit à peu près l'évolution de la production, ce qui permet d'ailleurs à la Bretagne de rattraper son retard par rapport à la moyenne française ; de 1975 à 1980, au contraire, le décrochage est très net entre l'évolution de la production, dont la croissance se poursuit (à un rythme moindre cependant que précédemment) et la progression du revenu qui connaît un infléchissement très marqué et conduit à une régression en termes réels.

La rupture dans l'évolution du revenu moyen est beaucoup plus forte que dans l'ensemble de la France, et l'on peut se demander si le modèle agricole intensif pratiqué en Bretagne, qui avait permis un accroissement rapide du niveau de vie jusqu'au milieu des années 1970, n'est pas devenu très vulnérable aux difficultés économiques environnantes.

Compte tenu de sa forte dépendance vis-à-vis de l'amont et de l'aval, l'agriculture bretonne est très sensible, plus encore que d'autres, à toute évolution défavorable des rapports entre prix à la production et prix des produits nécessaires. La réponse à ces contraintes peut se trouver dans la recherche constante d'une production plus élevée et d'une amélioration de la productivité à conditions qu'il n'y ait pas de limites imposées à l'offre, mais ne se trouve-t-on pas en face d'un certain essoufflement du système à base d'intensification hors-sol, essoufflement observé à travers la baisse de la productivité des consommations intermédiaires ?¹

On ne peut ignorer par ailleurs les disparités de situation individuelle que masquent les moyennes. L'agriculture bretonne demeure très hétérogène quant à ses structures et à ses résultats. Au-delà des différenciations statistiques et des typologies que l'on peut établir en distinguant par exemple les entreprises agricoles salariales (1500), les exploitations familiales intensives (35 000), les exploitations de transition (25 000), les exploitations de subsistance (25 000) et les exploitations de complément (30 000)², la procédure des "cas difficiles", c'est-à-dire des situations de faillite ou quasi-faillite en agriculture (environ 1 000 dossiers par département en 1982) est là pour rappeler les situations économiques dramatiques d'agriculteurs qui se trouvent aussi bien parmi les couches traditionnelles non ou peu modernisées que chez les exploitants intensifiés et spécialisés. Le processus d'élimination des producteurs les moins "efficaces" n'est-il pas en train de se radicaliser et ne risque-t-il pas de toucher bientôt d'autres catégories d'agriculteurs pas assez "performants" ou financièrement trop fragiles par rapport aux exigences de la concurrence économique ? La question vaut d'être posée surtout lorsque l'on sait le niveau d'endettement élevé de l'agriculture bretonne : les annuités d'emprunts représentent 2,3 milliards de francs en 1980 pour une valeur ajoutée brute de 7,7 milliards, soit 30 % (en France la proportion correspondante n'est que de 20 %³).

Des conditions de travail difficiles vont souvent de pair d'ailleurs avec les problèmes de revenus. L'intensification agricole a sans doute modifié profondément la nature du travail, en a réduit la pénibilité physique, mais souvent accru la tension nerveuse. Plus encore qu'en matière de revenus, les données précises manquent, mais on s'accorde en général pour penser "qu'en agriculture, tout au moins dans le secteur des productions animales, le temps passé à travailler reste considérable"⁴.

4.2.2. LA DEMOGRAPHIE ET LES STRUCTURES

Les agriculteurs bretons sont encore nombreux, mais l'importance de l'exode agricole des jeunes, la chute du nombre d'aides familiaux, la diminution de la natalité conduisent à une situation démographique de plus en plus déséquilibrée qui se traduit par un vieillissement de la population et une forte réduction du potentiel de successeurs.

¹ Voir MARSAL (P.) Baisse de la productivité des consommations intermédiaires et développement de l'agriculture, *Guide Agricole Philips*, 1981, p. 114-118.

² P. HOUÉE, *Bretagne en mutation*, op. cit. p. 293 sq.

³ D'après les comptes départementaux de l'agriculture et l'enquête sur les recettes et dépenses des exploitations agricoles ; S.C.E.E.S., op. cité, S 42, sept. 1982.

⁴ JEGOUZO (G.), Une durée de travail souvent excessive en agriculture, *Economie Rurale*, n° 145, 1981, pp. 38-47. Voir aussi : JEGOUZO (G.), BRANGEON (J. L.), POUPA (J. C.) et ROZE (B.), *Travail et santé des agriculteurs et agricultrices, Une étude exploratoire en zone d'élevage*, INRA, ESR, Rennes, mars 1980.

Au recensement agricole de 1980, 45 500 exploitants sont âgés de 50 à 60 ans, soit près de la moitié des moins de 60 ans, alors qu'on n'en compte que 18 500 en-dessous de 40 ans. Nombreux vont être les agriculteurs des générations 1920-1930 qui vont cesser leur activité dans les 10 ans à venir (4 à 5 000 par an). Face à ces sorties massives, quel sera le nombre de jeunes susceptibles de les remplacer ? La quantité d'installations dépend de deux composantes principales : d'une part le nombre d'enfants d'agriculteurs, et l'on sait que les naissances ont considérablement chuté depuis une vingtaine d'années (6 700 fils et filles d'agriculteurs nés en 1967, mais seulement 2 215 en 1979) ; d'autre part les taux d'entrée et de maintien en agriculture des jeunes d'origine agricole : les proportions observées depuis 10 ans (de 20 à 25 %) ont-elles des chances de s'accroître et à quelles conditions ?

La réponse à cette question (et les éventuelles installations de jeunes provenant d'autres milieux) détermine largement l'évolution des structures d'exploitation. 922 000 ha (50 % de la SAU bretonne) sont exploités en 1980 par des agriculteurs de plus de 50 ans, et donc susceptibles d'être libérés d'ici 1990. Quelle en sera l'affectation ? Selon la répartition qui sera adoptée, le mouvement de concentration des terres pourra se modérer ou au contraire s'accroître. Dans cette dernière hypothèse, beaucoup expriment la crainte d'une certaine extensification et d'un abandon des productions animales au delà d'une certaine superficie.

Le mouvement de concentration ne touche pas seulement les surfaces d'exploitations mais aussi la taille des ateliers et de ce point de vue, l'évolution s'est révélée très rapide ces dernières années. Si elle se poursuit, la production bretonne pourra être réalisée seulement dans quelques milliers d'unités de grande ou très grande taille. Sait-on par exemple que la production agricole de 1980 aurait pu être assurée par 15 000 exploitations de 60 vaches (à 6 000 litres chacune), par 5 000 exploitations engraisant 1 000 porcs par bande, par 3 000 exploitations spécialisées élevant 20 000 poulets, poules ou dindes ?

4.2.3. LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT.

La dépendance du secteur agricole breton vis-à-vis de son environnement économique apparaît à beaucoup comme excessive. On a vu les conséquences en ce qui concerne l'évolution des revenus ; il faut souligner aussi les risques qui s'en suivent par rapport à une crise éventuelle des échanges internationaux qui bloqueraient nombre d'approvisionnements et de débouchés nécessaires à l'agriculture régionale. L'utilisation accrue de protéines importées, la mise en place de procédés coûteux en énergie, le développement de productions tournées uniquement vers l'exportation ont rendu fragile l'économie des exploitations agricoles modernisées (et de certaines entreprises agro-alimentaires).

Ce même modèle intensif et spécialisé entraîne également une certaine détérioration de l'environnement naturel que l'on sait mal maîtriser : l'excès de pesticides, d'engrais azotés, la surcharge en lisier, portent atteinte à la qualité des eaux ; les monocultures répétées (maïs par exemple) déstructurent les sols ; le remembrement, lorsqu'il est mal conçu, crée des problèmes d'érosion ; la sélection croissante d'espèces animales et de variétés végétales toujours plus productives appauvrit le patrimoine génétique et augmente la sensibilité à certains accidents sanitaires ou climatiques¹.

C'est d'ailleurs souvent sur des questions de cet ordre plus que sur des aspects économiques qu'apparaissent les conflits entre agriculteurs et autres catégories sociales, rurales et urbaines, qu'il s'agisse de qualité des produits (veaux aux hormones), de pollution ou même d'utilisation de l'espace rural. La spécialisation géographique à outrance (zones agricoles très orientées sur une production donnée) accentue encore certains déséquilibres naturels et peut conduire à des disparités importantes de peuplement rural entre les différentes régions de Bretagne.

Enfin, dans certains cas et pour certains aspects, c'est le type même des relations économiques que l'agriculture bretonne entretient avec les pays étrangers et notamment avec le Tiers-Monde qui est remis en cause. Il est vrai qu'en ce domaine beaucoup d'agriculteurs plaident non coupable et renvoient les responsabilités au mode de fonctionnement de l'économie mondiale et aux stratégies et pressions des grandes firmes agro-alimentaires.

Fortement intégrée dans son contexte d'amont et d'aval, et par là même dans l'environnement économique général, l'agriculture bretonne, au terme de transformations sans précédent sur une aussi courte durée, est sans doute arrivée à une période charnière de son histoire. Les nouvelles questions suscitées par le modèle de développement sur lequel elle s'est trouvée orientée, mais aussi le contexte économique et social profondément bouleversé des années de crise suscitent beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes.

¹ Sur tous ces aspects, voir le rapport de J. POLY, P.D.G. de l'I.N.R.A. " Pour une agriculture plus économe et plus autonome", *Chambres d'Agriculture*, supplément au n° 544, février 1979.

Le débat concernant l'évolution de l'agriculture bretonne est ouvert¹. Personne bien sûr n'est en mesure de prévoir ce que sera demain. Ce qui est certain par contre, c'est que l'avenir est largement déterminé par les transformations passées et qu'il dépend de plus en plus de l'environnement technique, économique, culturel national, européen, mondial. Mais, en même temps, et c'est sans doute l'un des enseignements essentiels qu'il faut tirer de l'observation des trente années qui viennent de s'écouler, l'agriculture de l'an 2000 en Bretagne sera aussi ce que voudront en faire, conjointement ou contradictoirement, les agriculteurs eux-mêmes, les organismes professionnels, les firmes, les pouvoirs publics, tous les acteurs du développement régional. Le défi est à la hauteur des enjeux.

¹ Voir par exemple les réflexions conduites à l'occasion des Etats-Généraux du Développement durant l'hiver 1982-1983, ou l'écho qu'a rencontré dans la région l'étude "Scénarios pour l'agriculture bretonne".

ANNEXES

QUELQUES DONNEES STATISTIQUES RECENTES
SUR L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE BRETONS.

Nombre et superficie des exploitations en 1970 et 1979-80

	< 5 ha	5-20 ha	20-50 ha	≥ 50 ha	Total	Surf. agric. utilisée (SAU)	SAU moy. par exploitation
1970	43 456	75 386	30 994	1 079	150 915	1 932 026	12,8 ha
1979-80	29 427	50 772	36 187	2 152	118 538	1 875 773	15,8 ha

Nombre d'actifs agricoles en 1970 et 1979-80 (hommes et femmes)

	(1) Actifs familiaux	(2) Chefs d'exploitation	(3) Aides familiaux = (1) - (2)	(4) Salariés permanents	(5) Total Actifs Agricoles = (1) + (4)
1970	351 462	150 915	200 547	17 240	368 702
1979-80	237 353	118 538	118 815	11 523	248 876
% de diminution	- 32,5 %	- 21,5 %	- 40,8 %	- 33,2 %	- 32,5 %

(Actifs à temps partiel inclus)

Structure par âge des chefs d'exploitation en 1979-80

< 30 ans	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	≥ 65 ans	Total
5 606	6 992	6 167	12 539	17 991	22 273	23 351	7 817	15 803	118 538

Sources : RGA 1970 et 1979-80

Les productions végétales (utilisation du sol) en Bretagne en 1970 et 1979-80

en ha	1970	1979	% évolution
Blé	119 555	136 052	+ 14 %
Orge	234 536	170 610	- 27 %
Total céréales	492 159	412 596	- 16 %
Pommes de terre	59 320	30 718	- 48 %
Plantes sarclées fourragères	155 165	92 025	- 41 %
Autres cultures fourragères	657 681	925 637	+ 41 %
Cultures légumières	36 381	46 052	+ 27 %
TOTAL TERRES LABOURABLES	1 406 767	1 510 788	+ 7 %
SURFACE TOUJOURS EN HERBE	515 454	354 242	- 31 %
SURFACE AGRICOLE UTILISEE	1 932 026	1 875 524	- 3 %

Les productions animales en Bretagne en 1970 et 1979-80

en nombre de têtes	1970	1980	% évolution
Vaches	1 173 511	1 393 185	+ 19 %
Ensemble des bovins	2 264 812	2 827 321	+ 25 %
Brebis	60 830	122 444	+ 101 %
Ensemble des ovins	86 076	209 014	+ 143 %
Truies-mères	348 269	467 290	+ 34 %
Ensemble des porcins	2 976 224	4 901 381	+ 65 %
Poules et poulettes	13 385 217	27 951 261	+ 109 %
Poulets de chair	12 697 556	25 902 507	+ 104 %
Dindes et dindons	1 835 428	8 384 417	+ 357 %
Pintades	2 031 978	2 940 774	+ 45 %
Chevaux	46 297	16 239	- 65 %

Sources : RGA 1970 et 1979-80

Les orientations technico-économiques en 1980 (O.T.E.X.) (Bretagne)

Rubrique	ensemble des exploit.	exploit. grandes ou très grandes $\geq 16\ 000$ UCE	moyennes 8-16 000 UCE	petites 4-8 000 UCE	très petites $< 4\ 000$ UCE	Exploit. à temps partiel
41 + 42 Spécial. laitière	58 500	5 700	19 300	16 300	17 200	9 450
42 + 43 Bovins viande mixte	6 500	730	1 600	1 100	3 100	2 400
44 Autres herbivores (ovins, chèvres)	6 900	60	180	380	6 300	5 600
51 + 52 Porcs et vol. volailles spéc.	5 600	3 700	1 100	430	480	880
71 + 72 Plusieurs élevages	13 900	6 800	4 400	1 600	1 100	630
810 + 819 + 82 Culture et élevage	10 900	1 900	2 500	1 800	4 750	3 310
11 + 12 + 62 Culture	14 200	1 350	2 100	1 800	8 900	7 700
Total (y compris divers)	118 500	20 900	31 500	23 800	42 400	30 700

U.C.E. = Unité de Compte Européenne.
1000 UCE sont l'équivalent de 2,5 ha de blé.

La taille de quelques ateliers de production en 1980 (Bretagne)

Vaches laitières	Exploitations ayant :	0 vache	1 à 9	10 à 19	20 à 29	30 à 49	≥ 50
	nbre d'expl.	35 300	27 199	28 700	16 550	9 550	1 375
Truies-mères	Exploitations ayant :	0 truie-mère	1 à 9	10 à 19	20 à 49	≥ 50	
	nbre expl.	96 350	10 800	3 500	5 100	2 800	
Total des porcs	Exploitations ayant :	0 porcin	1 à 9	10 à 49	50 à 199	≥ 200	
	nbre exploit.	74 900	20 700	8 200	7 000	7 700	
Poules et poulettes	Exploitations ayant :	0 poule	1 à 99	100 à 999	1000 à 9999	$\geq 10\ 000$	
	nbre exploit.	29 600	87 500	117	383	990	
Poulets de chair	Exploitations ayant :	0 poulet	1 à 99	100 à 999	1000 à 9999	$\geq 10\ 000$	
	nbre exploit.	77 600	39 100	236	752	850	

Sources : RGA 1970 et 1979-80

LOCALISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES EN BRETAGNE (1980)



Source : D'après le RGA 1980.

Compte de production et d'exploitation en 1980

Bretagne – Branche Agriculture –

	Valeur	En % du total	En % par rapport à l'ensemble de la France
Production Agricole Finale (hors TVA)	20 435	100	11,4 %
Productions végétales	1 733	8,5	2,1 %
Productions animales	18 702	91,5	19,5 %
dont			
– bovins	1 932	9,5	8,6 %
– veaux	1 562	7,6	19,5 %
– porcs	5 115	25,0	42,7 %
– lait	6 285	30,8	19,6 %
– volaille et oeufs	3 482	17,0	25,7 %
Consommations intermédiaires	14 252	69,7	15,8 %
dont – aliments du bétail	8 891	43,5	30,9 %
Valeur ajoutée	7 299	35,7	7,4 %
Salaires, charges et fermages	890	4,3	4,6 %
RBE de la branche (optique production)	5 562	27,2	8,2 %
RBE/ha (francs)	2 857	–	133
RBE/exploitation (francs)	46 004	–	90
RBE/actif familial (francs) (UTA)	33 566	–	82
(Rappel) { Nombre d'exploitations	118 538	–	9,4 %
{ Nombre d'actifs familiaux (total)	237 353	–	9,7 %
{ Surface cultivée	1 936 202	–	6 %

Source : Statistique agricole de Bretagne – n° 3 – 1982

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE SELON LA FORME JURIDIQUE (1980)

Code	SECTEUR D'ACTIVITE	BRETAGNE							FRANCE Ensemble 10 ⁶ F	Chiffre d'affaires moyen	
		Coopératives		Privés		Ensemble				Bretagne 10 ³ F	France 10 ³ F
		Montant 10 ⁶ F	%	Montant 10 ⁶ F	%	Montant 10 ⁶ F	% du secteur	% tous secteurs			
3501	Abattage de bétail	800,0	13,1	5 304,6	86,9	6 104,6	100,0	21,2	28 202	127 179	63 950
3504	Charcuterie – conserve de viandes	S	S	S	S	1 966,2	100,0	6,8	18 393	25 535	34 061
3505	Abattage de volailles	S	S	S	S	3 091,4	100,0	10,7	8 286	71 893	38 009
3610	Industrie laitière	3 899,7	49,2	4 021,6	50,8	7 921,3	100,0	27,5	65 348	273 148	121 015
3702	Conserve de légumes	289,2	38,8	456,3	61,2	745,5	100,0	2,6	6 560	53 250	60 740
3703	Conserve de poissons	–	–	873,9	100,0	873,9	100,0	3,0	3 057	43 695	31 844
3704	Plats cuisinés	–	–	170,8	100,0	170,8	100,0	0,6	2 368	18 978	35 343
3810	Boulangerie industrielle	–	–	190,2	100,0	190,2	100,0	0,7	2 528	12 680	14 044
3901	Meunerie	–	–	180,6	100,0	180,6	100,0	0,6	8 596	30 101	49 120
3902	Biscuiterie – Biscotterie	–	–	421,5	100,0	421,5	100,0	1,5	5 932	8 968	29 512
3908	Aliments pour animaux	1 295,9	18,5	5 696,6	81,5	6 992,4	100,0	24,3	26 245	110 990	63 856
40..	Fab. produits alimentaires divers	–	–	S	S	S	–	S	41 657	–	105 194
41..	Fab. de boissons et alcools	S	S	S	S	160,9	100,0	0,6	31 659	22 990	77 978
///	Autres secteurs I.A.A.	S	S	S	S	S	–	S	11 717	–	98 462
///	Tous secteurs d'activité	6 335,2	22,0	22 497,3	78,0	28 832,5	100,0	100,0	260 548	75 875	66 842
///	FRANCE	52 188,0	20,0	208 360,0	80,0	260 548,0	100,0				
///	% BRETAGNE/FRANCE	12,1	///	10,8	///	11,1	///				

Source : Statistique Agricole de Bretagne, n° 4, 1982.

*Principaux secteurs des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes
leur place dans les exportations nationales*

ANNEE 1981

Valeurs en millions de francs

	BRETAGNE		FRANCE		Bretagne/ France
	Valeur	%	Valeur	%	%
Total produits agricoles et agro-alimentaires (1 à 10)	6 036,5	100	96 419	100	6,2
1 Aviculture	2 378,3	39,4	3 625,2	3,8	66
2 Lait et produits laitiers ¹	1 339,2	22,2	11 780	12,2	11,3
3 Viande bovine et bovins vivants	788,1	13,1	7 311	7,6	10,8
4 Cuirots et peaux brutes	224,0	3,7	1 536	1,6	14,5
5 Fruits et légumes (y compris conserves de légumes)	672,6	11,1	6 903	7,1	9,7
dont : pomme de terre	147,4	2,4	494	€	29,8
légumes secs et frais	447,3	7,4	1 892	2	24
Ensemble des 5 premiers postes	5 402,2	89,5	31 155	32,3	17
6 Céréales	26,9	0,5	20 779	21,5	€
7 Produits à base de céréales	147,3	2,4	7 750	8	2
8 Vins – Boissons – Alcools	45	€	15 534	16,1	€
9 Sucre	–	–	7 799	8,0	€
10 Autres	415,1	6,9	13 422	14	3

¹ aliments d'allaitement pour veaux non compris

source : SERPIA, Données chiffrées sur l'évolution depuis 1970 de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire en Bretagne, Ministère de l'Agriculture, Région de Bretagne.

LISTE DES SIGLES UTILISES

- C.I.** : Consommations Intermédiaires
I.A.A. : Industries Agricoles et Alimentaires
J.A.C. : Jeunesse Agricole Chrétienne
O.T.E. : Orientation Technico-Economique
O.T.E.X. : Orientation Technico-Economique des Exploitations
P.A.F. : Production Agricole Finale
R.B.E. : Revenu Brut d'Exploitation
R.G.A. : Recensement Général de l'Agriculture
S.A.U. : Surface Agricole Utilisée
S.T.H. : Surface Toujours en Herbe
T. L. : Terres Labourables
U.T.A. : Unité de Travail Annuel
U.T.H. : Unité de Travail Humain

